



MUNICIPALITE

PREAVIS N°10/2025 AU CONSEIL COMMUNAL

Demande d'un crédit-cadre d'investissement de CHF 1'073'000.— pour les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027 destiné à l'acquisition de mobilier et d'équipements en faveur des écoles de Vevey, des structures d'accueil de l'enfance, des infrastructures sportives de la Veyre et de l'administration du Service de la famille, de l'éducation et du sport

Commissions	Date	Lieu
Ad hoc	Lu. 7 avril 2025 à 18h00	Salle CC
COFI - Finances	Me. 19 mars 2025 à 18h15	Salle CC
ComEn ² - Environnement et énergie	Je. 20 mars 2025 à 18h30	HDV - Salle 6

Table des matières

1.	OBJET	1
2.	PREAMBULE	1
3.	CREDIT-CADRE 2023-2025	2
4.	TYPE DE MOBILIER ET EQUIPEMENTS	2
5.	MARCHE PUBLIC	4
6.	CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE	4
7.	ASPECTS FINANCIERS	5
7.1	Récapitulatif des dépenses prévues	5
7.2	Subventions	5
7.3	Plan des investissements	5
7.4	Financement	6
7.5	Amortissements	6
8.	CONCLUSION	7

Vevey, le 10 mars 2025

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1. OBJET

Par le présent préavis la Municipalité sollicite le Conseil communal pour un crédit-cadre d'investissement de CHF 1'073'000.— pour les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027.

Ce crédit est destiné à l'acquisition de mobilier et d'équipements en faveur des écoles de Vevey, des structures d'accueil de l'enfance, des infrastructures sportives de la Veyre et de l'administration du Service de la famille, de l'éducation et du sport.

2. PREAMBULE

Le Service de la famille, de l'éducation et du sport (ci-après, le service) est chargé d'équiper les locaux et les infrastructures dont il a la charge avec du mobilier et des équipements, selon les besoins et les normes en vigueur.

S'agissant de l'école, les articles 27 et suivants de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)¹ définissent les compétences et responsabilités des communes. L'article 27, alinéa 1 précise que « *Les communes, d'entente avec l'autorité cantonale et les directions d'établissement, planifient et mettent à disposition des établissements les locaux, installations, espaces, équipements et mobiliers nécessaires à l'accomplissement de leur mission* ». La Ville se conforme également à la Loi sur la pédagogie spécialisée et la Loi sur l'éducation physique et le sport pour équiper et entretenir ses infrastructures.

Les règlements sur l'accueil collectif des enfants [Service cantonal de l'accueil de jour des enfants (SCAJE, ex OAJE), Etablissement intercommunal pour l'accueil collectif parascolaire (EIAP) et les soins (Loi sur la santé publique)] complètent le cadre.

Le service est également en charge d'équiper les bureaux d'autres prestataires de l'école comme le service de psychologie, psychomotricité, logopédie en milieu scolaire (PPLS) ; il lui appartient également de garantir la sécurité des usagers et le bon entretien des infrastructures sportives que le service gère.

Chaque année, le service procède ainsi à des acquisitions permettant de renouveler les différents types de mobilier et matériel, répondre aux règles de sécurité voire équiper des locaux sur la base de besoins nouveaux : les salles flexibles par exemple, sont équipées avec du mobilier adapté à une nouvelle pédagogie, les couloirs ou halls d'entrée le sont désormais également avec du mobilier par manque de salles ou encore d'autres espaces pour les enfants à besoins particuliers, que ce soit dans l'école ou dans les structures d'accueil pré et parascolaire de la Ville.

Le service assure également l'entretien et le renouvellement de certains équipements des infrastructures sportives en collaboration étroite avec BAT.

¹https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/formation/sante_scolaire/fichiers_pdf/Loi_sur_l_enseignement_obligatoire__LEO_.pdf

3. CREDIT-CADRE 2023-2025

Portées préalablement au budget, la Municipalité a souhaité que les acquisitions, considérées comme des biens durables du patrimoine administratif, fassent dès 2023 systématiquement l'objet d'un préavis pour un crédit d'investissement. Le présent préavis fait ainsi suite au préavis du Service (P10/2023) pour un premier crédit-cadre de CHF 700'000.— validé par le Conseil communal dans sa séance du 11 mai 2023 et portant sur les périodes scolaires 2023-2024 et 2024-2025.

Ce préavis concernait des investissements résumés dans le tableau ci-dessous. Le pourcentage indique la part consommée ou qui le sera au premier semestre 2025 pour chaque poste comptable.

Compte	Libellé	Crédit accordé	Etat	Etat au 31.12.2024	Solde à nouveau	Engagé au 30.06.2025	Solde au 30.06.2025	En %
9146.501.02	EP	293'080.00	en cours	229'171.14	63'908.86	75'000.00	- 11'091.14	-3.78%
9146.501.03	EPS	296'759.50	en cours	225'732.93	71'026.57	75'000.00	- 3'973.43	-1.34%
9146.501.04	Bibliothèque	10'500.00	terminé	9'783.35	716.65		716.65	6.83%
9146.507.01	Service dentaire	22'100.00	terminé	18'533.00	3'567.00		3'567.00	16.14%
9146.58101.01	Marionnettes	15'000.00	terminé	15'861.46	- 861.46		- 861.46	-5.74%
9146.58103.01	Cèdres	20'000.00	terminé	20'000.00	-		-	0.00%
Imprévus		42'560.50			42'560.50		42'560.50	100.00%
Total		700'000.00		519'081.88	180'918.12	150'000.00	30'918.12	

Ce crédit-cadre allant être épuisé d'ici au 30 juin prochain, la Municipalité sollicite le Conseil communal pour l'adoption d'un nouveau crédit-cadre portant sur les deux exercices scolaires à venir, soit les années 2025-2026 et 2026-2027.

4. TYPE DE MOBILIER ET EQUIPEMENTS

Les biens faisant l'objet de la présente demande de crédit-cadre concerne uniquement les collèges ou structures actuelles en exploitation. Les équipements pour les collèges provisoires (actuel ou futur par exemple) ont été intégrés aux préavis les concernant.

Les principaux matériels par domaine concerné et montants sollicités sont résumés dans le tableau suivant (sans la répartition des divers et imprévus et prestations propres). L'annexe jointe présente les postes en détail :

Acquisitions par domaine		CHF
A	Mobilier/équipement Etablissement primaire	199'300.00
B	Mobilier/équipement Etablissement primaire et secondaire	198'100.00
C	Mobilier PPLS	20'000.00
D	Mobilier insonorisation bureaux du Service	15'000.00
E	Mobilier/équipement structures d'accueil pré et parascolaire	166'200.00
F	Logiciel informatique structures d'accueil pré et parascolaire	65'000.00
G	Eclairage/grillage/arrosage terrains de football "La Veyre"	270'000.00
H	Signalétique/mobilier parcours sportif urbain	70'000.00
TOTAL TTC		1'003'600.00
Divers et imprévus		16'400.00
Prestations propres		53'000.00
TOTAL CREDIT INVESTISSEMENT TTC		1'073'000.00

Le type de mobilier et équipements par domaine avec son coût est précisé comme suit :

- | | |
|---|----------------------|
| A. Mobilier/équipement Etablissement primaire | CHF 199'300.— |
| <ul style="list-style-type: none">– Mobilier adapté pour salles flexibles et espaces valorisés (corridors)– Instruments de musique– Signalétique intérieure et extérieure | |
| B. Mobilier/équipement Etablissement primaire et secondaire | CHF 198'100.— |
| <ul style="list-style-type: none">– Matériel pour salles spéciales (compresseurs et ventilation, matériel de musique, sonorisation)– Casiers et armoires de rangement– Mobilier salle des maîtres (Kratzer) | |
| C. Mobilier PPLS (Psychologue, psychomotricien et logopédiste en milieu scolaire) | CHF 20'000.— |
| <ul style="list-style-type: none">– Mobilier pour nouveaux locaux Rue du Conseil 8 | |
| D. Mobilier insonorisation bureau du Service FAM | CHF 15'000.— |
| <ul style="list-style-type: none">– Panneaux d'insonorisation des bureaux « open space » | |
| E. Mobilier/équipement structures d'accueil pré et parascolaire | CHF 231'200.— |
| <ul style="list-style-type: none">– Mobilier intérieur et matériel de rangements enfants– Mobilier adultes– Mobilier de jeux et équipements extérieurs– Equipement cuisine– Signalétique extérieure | |

Dans le cadre de la politique d'achat responsable de la Ville, la plus grande part du mobilier (tables, armoires, chaises) provient de fournisseurs suisses. Un soin tout particulier est porté par le service au respect des critères environnementaux, l'origine et les matériaux utilisés, les critères sociaux et de gouvernance des entreprises.

Les principaux fournisseurs de mobilier scolaire sont Zesar, Embru et Sola Didact. L'entreprise Zesar à Tavannes est le fournisseur principal en mobilier scolaire. Embru, à Rütli, complète l'offre. Producteurs et concepteurs suisses, ils fournissent des équipements de qualité et sont des partenaires de confiance. Sola Didact est un spécialiste pour la fourniture de matériel spécifique pour les classes flexibles et les structures d'accueil. Le mobilier de bureaux/salles de colloques (tables, chaises, armoires) est livré depuis 2024 par Sitag à Sennwald, fabricant et revendeur de produits européens, et Batiplus à Puidoux. Pour la petite enfance, le Service collabore avec l'entreprise Roundoffice et son mobilier de la marque Wesco, fabricant français.

Il est utile de préciser que le service recycle le mobilier vétuste pour des pièces de rechange ; seules sont éliminées (triées ou valorisées) les fournitures inutilisables.

Aucune aide financière n'est prévue pour ces types d'investissements.

- | | |
|--|---------------------|
| F. Logiciels informatiques structures d'accueil pré et parascolaire | CHF 65'000.— |
|--|---------------------|

Ce poste comprend le développement du portail KIBE.

- | | |
|---|----------------------|
| G. Eclairage/grillage/arrosage terrains de football La Veyre | CHF 270'000.— |
|---|----------------------|

Eclairage du terrain synthétique (CHF 80'000.—)

- Projecteurs : très anciens, ils consomment davantage en raison de leur vieillissement et surchauffent. Une intervention provisoire réalisée en 2022 permet encore leur utilisation sans garantie pour la suite, les pièces de rechange (selfs) n'étant par ailleurs

plus disponibles sur le marché. Il n'y a pas d'intervention prévue au niveau des mats/socles.

- Installation de 12 projecteurs LED, câblage, fourniture d'une platine de commande

Eclairage, grillage et arrosage du demi-terrain en gazon naturel (CHF 190'000.—)

- Projecteurs et mats : vétustes, les projecteurs actuels fonctionnent partiellement depuis 2019 ; 2 mâts sur 4 ne sont plus réparables.
 - Remplacement de 2 mâts sur quatre, installation de 8 projecteurs LED, câblage, socles
- Grillage pare-ballons : ce grillage ne répond plus aux normes de sécurité (stabilité) ni aux normes sportives (hauteur requise : 4 à 6 mètres derrière le but principal).
 - Installation d'un grillage pare-ballons selon normes en vigueur
- Arrosage : le terrain doit être arrosé durant l'été lors des fortes chaleurs mais l'accès au matériel d'arrosage et sa manutention sont difficiles. L'homogénéité de l'arrosage n'est pas assurée entraînant fréquemment une surconsommation d'eau pour certaines parties du terrain et un assèchement à d'autres.
 - Installation d'un système d'arrosage automatique

La modernisation de l'éclairage du site de La Veyre avec système de télégestion permettra une économie d'énergie sensible et une réduction de la pollution lumineuse.

H. Signalétique/mobilier parcours sportif urbain

CHF 70'000.—

- Panneaux d'information (boucles sportives, exercices, etc.)
- Mobilier spécifique

5. MARCHE PUBLIC

Les investissements prévus peuvent tous faire l'objet d'une procédure de gré à gré ; leurs montants sont en effet toujours inférieurs à la valeur seuil de CHF 150'000.—² définie pour l'acquisition de fournitures pour les acheteurs soumis aux règles des marchés publics.

6. CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Les commandes sont réalisées en général quelques mois avant la rentrée scolaire et le matériel livré directement sur les sites concernés durant les vacances scolaires.

Pour les autres équipements et matériels, une planification est systématiquement établie en collaboration étroite avec les sites concernés. Faute de place et pour des raisons d'efficience le service a un stock réduit de matériel.

² Annexe B2 du Guide romand pour les marchés publics : AIMP 2019 : Marché de fournitures < CHF. 150'000.— HT

7. ASPECTS FINANCIERS

7.1 Récapitulatif des dépenses prévues

1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Acquisitions par domaine	CHF	Montants groupés	PP	Répartition PP	Répartition divers/imprévus	Montant total investissement	Montants groupés
A	Mobilier/équipement Etablissement primaire	199'300.00	598'600.00	30'000.00	10'000.00	3'256.80	212'556.80	638'381.83
B	Mobilier/équipement Etablissement primaire et secondaire	198'100.00			10'000.00	3'237.19	211'337.19	
C	Mobilier PPLS	20'000.00			-	326.82	20'326.82	
D	Mobilier insonorisation bureaux du Service	15'000.00			-	245.12	15'245.12	
E	Mobilier/équipement structures d'accueil pré et parascolaire	166'200.00			10'000.00	2'715.90	178'915.90	
F	Logiciel informatique structures d'accueil pré et parascolaire	65'000.00	65'000.00	-	1'062.18	66'062.18	66'062.18	
G	Eclairage/grillage/arrosage terrains de football "La Veyre"	270'000.00	270'000.00	13'000.00	13'000.00	4'412.12	287'412.12	287'412.12
H	Signalétique/mobilier parcours sportif urbain	70'000.00	70'000.00	10'000.00	10'000.00	1'143.88	81'143.88	81'143.88
TOTAL TTC		1'003'600.00	1'003'600.00	53'000.00	53'000.00	16'400.00	1'073'000.00	1'073'000.00

Selon FIN, imputation des prestations propres seulement si la somme ≥ CHF 10'000.-

Un montant de CHF 1'073'000.— TTC est dès lors sollicité pour les acquisitions précitées.

Ce montant comprend les prestations propres déjà annoncées dans le cadre du plan des investissements pour un total de CHF 53'000.— réparties dans le tableau ci-dessus dans la colonne 6. Les divers et imprévus (CHF 16'400.—) y sont également ventilés (colonne 7).

7.2 Subventions

Une demande de subvention d'investissement auprès de la Fondation « Fonds du sport vaudois » a déjà été soumise ; elle est estimée à CHF 67'500.— et viendra en diminution du compte d'investissement y relatif au bilan. Elle sera complétée par une demande auprès du programme d'encouragement « LEDforFOOT ».

7.3 Plan des investissements

Les différents objets du présent préavis figurent au plan des investissements de la législature 2021-2026, version du 18 novembre 2024 dans le chapitre « Objets à engager » sous les numéros indiqués dans le tableau suivant :

2024_15_c_Plan des investissements (PI) 2024-2026 - version 11.2024			
No objet	Objets à engager	Plan invest 2024-2026 yc PP	Crédit cadre 2025-2027
375	Acquisition de mobilier et d'équipements - 2025-2027	630'000.00	704'444.00
195	Terrains de la Veyre - Entretien - Grillage, éclairage et arrosage	263'000.00	287'412.12
319	Parcours sportif urbain - Crédit d'ouvrage	110'000.00	81'143.88
		1'003'000.00	
TOTAL CREDIT CADRE 2025-2027 TTC			1'073'000.00

Ce tableau précise les montants portés au plan des investissements (avec les prestations propres) pour un total de CHF 1'003'000.— en comparaison du crédit-cadre sollicité (CHF 1'073'000.—), objet du présent préavis. La différence, CHF 70'000.— et est liée à une (r)évaluation des coûts et des besoins.

7.4 Financement

Le financement de ces investissements sera assuré par la trésorerie courante ou par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement fixé par la législature 2021-2026, par prélèvement sur le compte de bilan « Dépenses d'investissements ».

7.5 Amortissements

Le crédit demandé d'un montant de CHF 1'073'000.— sera amorti linéairement, selon les règles du MCH2, de la manière suivante :

- Sur une durée de 5 ans :
 - Les logiciels informatiques pour les structures d'accueil d'un montant de CHF 66'062.18, soit CHF 13'212.44 par an
- Sur une durée de 10 ans :
 - Le mobilier et équipement pour les écoles, les PPLS, les structures d'accueil et le service d'un montant de CHF 638'381.83, soit CHF 63'838.18 par an
 - La signalétique et le mobilier du parcours sportif urbain d'un montant de CHF 81'143.88, soit CHF 8'114.39 par an
- Sur une durée de 30 ans :
 - L'éclairage, le grillage et l'arrosage des terrains de football de la Veyre d'un montant de CHF 287'412.12, soit CHF 9'580.40 par an

Le montant de CHF 53'000.— indiqué dans le tableau sous point 7.1 Plan des investissements correspond aux charges en personnel du service. Ce montant est intégré au crédit d'investissement demandé et sera comptabilisé en produit dans le compte de résultats selon l'avancement des travaux.

8. CONCLUSION

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le préavis N° 10/2025, du 10 mars 2025, concernant la « Demande d'un crédit-cadre d'investissement de CHF 1'073'000.— pour les années scolaires 2025-2026 et 2026 - 2027 destiné à l'acquisition de mobilier et d'équipements en faveur des écoles de Vevey, des structures d'accueil de l'enfance, des infrastructures sportives de la Veyre et de l'administration du Service de la famille, de l'éducation et du sport »
- VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit-cadre d'investissement de CHF 1'073'000.— pour les années scolaires 2025-2026 et 2026-2027 destiné à l'acquisition de mobilier et d'équipements en faveur des écoles de Vevey, des structures d'accueil de l'enfance, des infrastructures sportives de la Veyre et de l'administration du Service de la famille, de l'éducation et du sport ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte du bilan « Dépenses d'investissement » ;
3. d'amortir le crédit demandé selon les règles MCH2.

Au nom de la Municipalité
le Syndic
Secrétaire adj.



Yvan Luccarini Chloé Milner

Membre de la Municipalité déléguée : Mme Laurie Willommet

Annexe : Liste détaillée

Secteur	Structure	Rubr.	Elément	Type	Détail	CHF	Argumentaire	Fournisseur / devis
EDU	EP	501	Charmontey/Part-Dieu	Mobilier	Hall d'entrée	30'000.00	Espaces adaptés enfants à besoins particuliers	SITAG AG Sennwald
EDU	EP	501	Salle de musique	Matériel	Musique	1'800.00	Renouvellement matériel musique	
EDU	EP	501	Tous	Mobilier	Classes flexibles	80'000.00	5 classes flexibles sur 2 ans (16'000.-/classe)	SITAG AG Sennwald et Zesar SA Tavannes
EDU	EP	501	Tous	Signalétique	Panneaux entrées + étages	17'500.00	Obsolète voire absente	Less Designy Vevey
EDU	EP	501	Veveyse	Mobilier	corridors Veveyse	60'000.00	3 espaces pour enfants à besoins particuliers	Getaz et Hornbach Villeneuve
EDU	EP	501	Tous	Signalétique PMS	Mobilier / matériel	10'000.00	Totems, cartouches et roses des vents	Camacho Romanel sur Lausanne
EDU	EPS	501	Kratzer	Matériel	Salle TM	18'000.00	Remplacement équipement aspiration	Roth SA Vevey
EDU	EPS	501	Kratzer	Matériel	Salles TM et débit	13'100.00	Système aspiration centralisé obsolète	Roth SA Vevey
EDU	EPS	501	Kratzer	Mobilier	Casier élèves	14'800.00	Complément pour 4 classes. (960.-/module de 12 armoires)	Zesar SA Tavannes
EDU	EPS	501	Kratzer	Mobilier	Salles TM	19'300.00	Renouvellement mobilier de rangement	Lista AG Erlen
EDU	EPS	501	Kratzer	Mobilier	Salle des maîtres	68'800.00	Renouvellement et adaptation selon nbre personnel	SITAG AG Sennwald
EDU	EPS	501	Kratzer/Bleu	Matériel	Salle musique	4'200.00	Sonorisation 4 classes de musique obsolète	Audiosource Lausanne
EDU	EPS	501	Kratzer	Matériel	Extérieur	15'000.00	Fresque et préparation	En cours
EDU	EPS	501	Secretariat	Matériel	Secrétariat	3'400.00	Lampes, etc.	SITAG AG Sennwald
EDU	EPS	501	Tous	Mobilier	Classes flexibles	24'000.00	Aménagement de 2 salles à 12'000.-	SITAG AG Sennwald et Zesar SA Tavannes
EDU	EPS	501	Tous	Signalétique	Panneaux intérieurs	17'500.00	Obsolète voire absente	Less Designy Vevey
EDU	PPLS	562	Conseil 8	Mobilier	BureauxPPLS	20'000.00	Remplacement mobilier (Conforama >20 ans), réception	SITAG AG Sennwald
FAM	EAP-UAP	58104	Ateliers	Equipement	Cuisine	12'000.00	Renouvellement robot-mixer	Matériel spécialisé
FAM	EAP-UAP	58205	Aviron	Mobilier	Intérieur	5'000.00	Mobilier et équipement complémentaires	Selon type de mobilier
FAM	EAP-UAP	584	EAP/UAP	Cuisine	Equipement divers	20'000.00	Matériel de cuisson, refroidissement, congélation, laverie	Selon type de matériel
FAM	EAP-UAP	58102	Barcarolle	Mobilier	Intérieur	15'000.00	Etagères et bacs	Baer Menuiserie
FAM	EAP-UAP	58102	Barcarolle	Mobilier	Intérieur	15'000.00	Réaménagement salle mansardée selon normes MSST	Menuiserie/ébénisterie locale
FAM	EAP-UAP	58102	Cèdres	Mobilier	Locaux intérieurs	8'000.00	Optimisation espace, respect zone évacuation	Ebénisterie José Grandchamp, 11.3.2024
FAM	EAP-UAP	58103	Cèdres	Module	Extérieur	12'200.00	Module motricité bébés	EibeKomplett, Walisellen
FAM	EAP-UAP	58103	Cèdres	Mobilier	Extérieur	7'000.00	Terrasse, abris + jeux	Joss Paysagiste, 25.4.2024
FAM	EAP-UAP	58103	Cèdres	Mobilier	Salle de réunion	8'000.00	Réameublement/optimisation	Batiplus, 30.4.24
FAM	EAP-UAP	58103	Cèdres	Mobilier	Réfectoire	12'000.00	Tables et chaises	Round Office, Genève, 8.5.2024
FAM	EAP-UAP	58203	Cèdres	Mobilier	Réfectoire	14'000.00	Tables et chaises	Round Office, Genève, 8.5.2024
FAM	EAP-UAP	58207	Credeilles	Mobilier	Extérieur	3'000.00	Table + chaise autour arbre	Collaboration avec EPS ou OSEO
FAM	EAP-UAP	58208	Veveyse	Mobilier	Espace du personnel	5'000.00	Optimisation	Menuiserie
FAM	EAP-UAP	58210	Crossets	Mobilier	Locaux	10'000.00	Espace dédié pour permettre aux enfants de s'isoler	Menuiserie
FAM	EAP-UAP	584	Tous	Mobilier	Signalétique	10'000.00	Panneaux extérieurs	Lettrabox
FAM	EAP-UAP	584	Tous	Informatique	Informatique	65'000.00	Développement Portail KIBE / Tipee	CMS Kibé
FAM	EAP-UAP	584	Tous	Informatique	Informatique	10'000.00	Intégrateur grille tarifaire KIBE	CMS Kibé
SPO	La Veyre	951	Foot	Mobilier	Eclairage	80'000.00	Renouvellement éclairage terrain synthétique	Romande Energie SA Morges
SPO	La Veyre	951	Foot	Mobilier	Eclairage	120'000.00	Nouvel éclairage terrain naturel	Romande Energie SA Morges
SPO	La Veyre	951	Foot	Mobilier	Grillage	40'000.00	Clôture pare-ballons terrain naturel	Miccotec SA Bioley-Orjulay
SPO	La Veyre	951	Foot	Matériel	Arrosage	30'000.00	Système automatique terrain naturel	Perrottet & Piller AG 3178 Bösingen
SPO	SPO	951	Parcours	Mobilier	Extérieur	70'000.00	Adpatation mobilier urbain, signalétique	
FAM	Service	501	Panorama 17	Mobilier	Accoustique	15'000.00	Insonorisation bureaux open space	SITAG AG Sennwald
						1'003'600.00		